

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] avis d'enquête publique Catella Romorantin et Villefranche-sur-Cher

**De :** Francis Brunet

**Pour :** pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

**Date :** 22/03/2023 15:59

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous ma contribution à l'enquête publique à propos du projet Catella, sis à Romorantin et à Villefranche-sur-cher.

Plusieurs questions sont soulevées par un tel projet :

Ce projet est-il en accord avec l'objectif de neutralité carbone en 2050, de la réduction de 40% de production de gaz à effet de serre d'ici 2030 et du rapport du GIEC qui vient de sortir ? En effet, nous traversons une crise climatique sans précédent. Le dernier rapport du GIEC explique les conséquences de notre immobilisme. Ce genre de plateforme logistique va mettre sur les routes au moins "196 poids lourds et 600 véhicules légers par jour". N'y-a-t-il pas incohérence totale entre les objectifs affichés et la production en CO2 par cette circulation supplémentaire ? Je ne parle pas ici ni des nuisances sonores, ni de la dégradation des chaussées, ni des maladies pulmonaires engendrées par la pollution de l'air. Notre territoire qui est désert médical n'a pas besoin de plus de maladies.

Quand il y a artificialisation des sols, il est obligatoire de rechercher des solutions sur les bâtiments déjà existants. Est-ce que cette recherche de friches industrielles à eu lieu afin de trouver une alternative à ce projet gigantesque ? En effet, notre territoire connaît depuis plus de vingt ans une désertification industrielle impliquant la présence de bâtiment vide inoccupé. Ne peut-on pas prioritairement se servir de cela ?

Les deux bâtiments prévus auront les tailles suivantes : 44 000 m2 et 28 000 m2. Cependant aujourd'hui ces bâtiments sont vides. Sait-on qui les occupera et pourquoi faire ? Ces activités seront-elles en adéquation avec les besoins de la région et

particulièrement de notre bassin de vie ?

Les bâtiments prévoient l'installation de 7,2 ha de panneaux photovoltaïques sur les toits. Cependant, il est prévu également pour les bâtiments qui peuvent contenir des matières inflammables comme ceux de notre plateforme, que les toits soient accessibles aux pompiers pour des raisons évidentes de sécurité. Ainsi, quelles surfaces exactement allons-nous avoir en panneaux photovoltaïques ?

La présence sur le site des travaux d'une espèce d'orchidée sauvage pose également question. Rappelons que cette espèce est protégée. La déplacer n'est jamais aussi simple quand il est question de nature. Doit-on sacrifier cette plante pour une plateforme vide et inutile ?

L'objectif de zéro artificialisation des sols d'ici 2030 oblige vitesse et précipitation sur un tel projet. Ne faut-il pas plutôt prioriser des activités utiles au plus grand nombre et ainsi répondre aux besoins de notre bassin de vie. Notre population est vieillissante. Des études ont-elles été faites pour réfléchir à la présence de davantage d'EPHAD ou d'hôpitaux ?

La MRAE conclut à une étude dans laquelle il existe plusieurs lacunes. Comment peut-on laisser faire un tel projet ?

Il est indispensable qu'une réunion publique d'informations à l'initiative de mairie de Romorantin soit réalisée afin de répondre aux nombreuses questions que ce projet suscite !

Je reste à votre disposition.

Francis BRUNET